



Ouverture sur nos Horizons Riverains

ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

Date : 8 juin 2016

Membres du jury

Monsieur Gérard Beudet
Monsieur Bernard St-Denis
Madame Fanie St-Michel
Monsieur Jean-Paul Viaud

Responsables du projet mandatés par la Ville

Madame Marie-Josée Halpin
Madame Laurence-Thalie Oberson

Coordonnatrice au concours

Madame Josée Beauchamp

COMMENTAIRES

NO DU PARTICIPANT: 12

1er prix 8 000 \$

Les membres du jury saluent cette proposition d'aménagement en notant qu'elle est au service de l'expérience des berges.

En exploitant de manière judicieuse les possibilités d'accès à l'eau le long des berges renaturalisées, elle donne lieu à une réconciliation entre le paysage riverain et l'ouvrage omniprésent de la Voie Maritime.

De plus, la proposition réussit à instaurer un potentiel d'expérience remarquable par le biais d'un aménagement sobre, élégant et bien lié.

Le jury considère néanmoins que les éléments saillants de la topographie du lieu auraient pu être pris en compte.



Ouverture sur nos Horizons Riverains

NO DU PARTICIPANT: 2

2e prix 5 000 \$

Les membres du jury soulignent l'originalité et la simplicité de la proposition d'aménagement.

S'appuyant sur des dispositifs très simples, l'expérience proposée est saisissante et ludique.

De plus, la proposition offre une signature visuelle saillante pour la Ville de Sainte-Catherine.

Le jury tient à mentionner, par contre, que les conteneurs se substituent au lieu, plutôt que de s'insérer dans celui-ci. De plus, la proposition d'aménagement n'établit pas de connexion étroite avec le boulevard Marie-Victorin.

NO DU PARTICIPANT: 9

3e prix 3 000 \$

Les membres du jury notent que la proposition d'aménagement offre un espace civique urbain programmable, ouvert à des activités diversifiées, qui répond bien au caractère très construit du lieu.

La tour d'observation est un dispositif fort intéressant qui offre des vues panoramiques sur le paysage métropolitain. De plus, les éléments de la proposition d'aménagement sont bien liés et exploitent judicieusement la géométrie du lieu.

Le jury note, en revanche, que le traitement de l'espace public central manque de substance et que le rendu graphique ne rend pas justice à la proposition.



Ouverture sur nos Horizons Riverains

MENTIONS

Le jury souhaite souligner la qualité de :

Fin de la séance de délibération 17 h 00

Monsieur Gérard Beaudet

Monsieur Bernard St-Denis

Madame Fanie St-Michel

Monsieur Jean-Paul Viaud